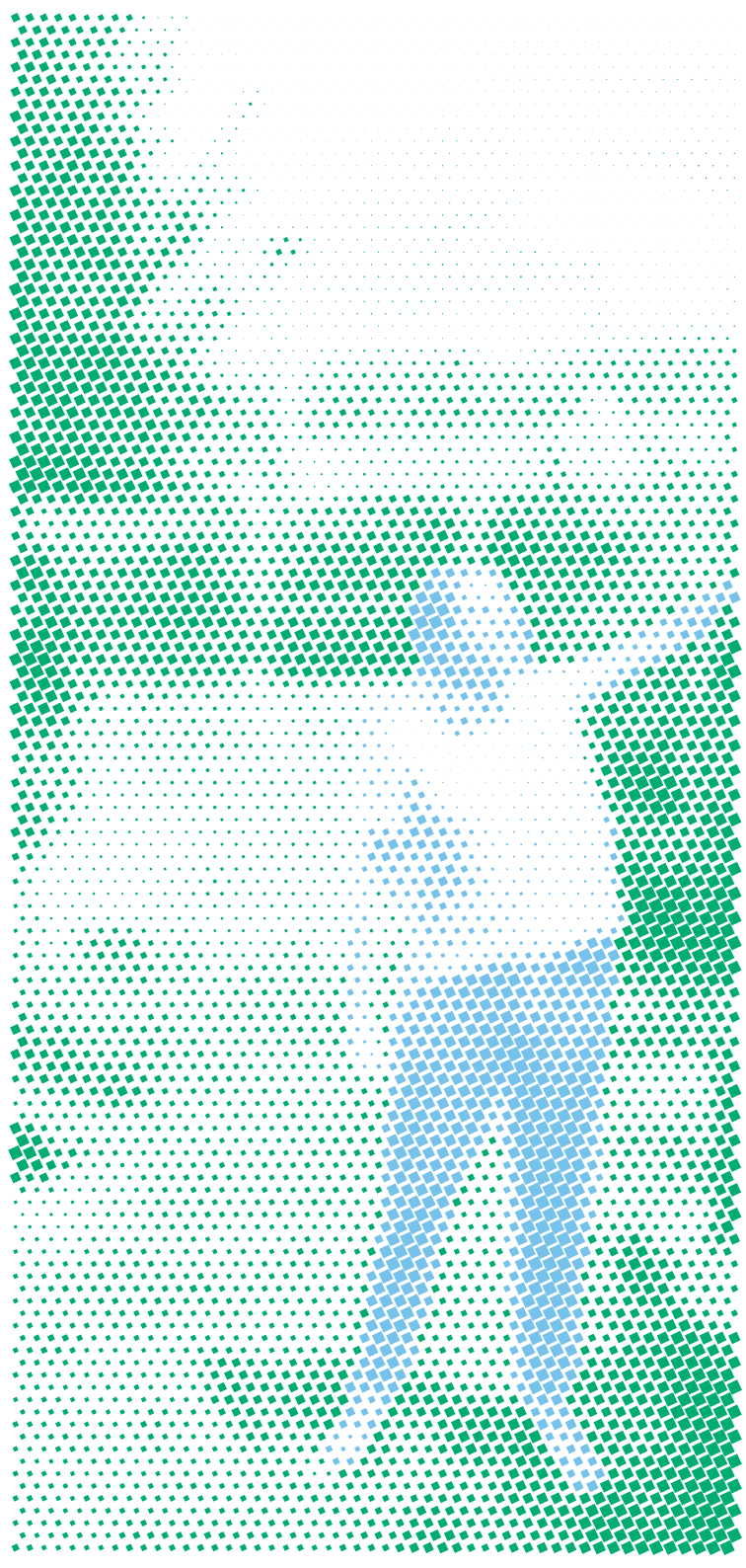


devenir. ▀

porteur d'une
création sur
son territoire

devenir. ▀
réseau
des arts visuels
en Centre-Val de Loire art



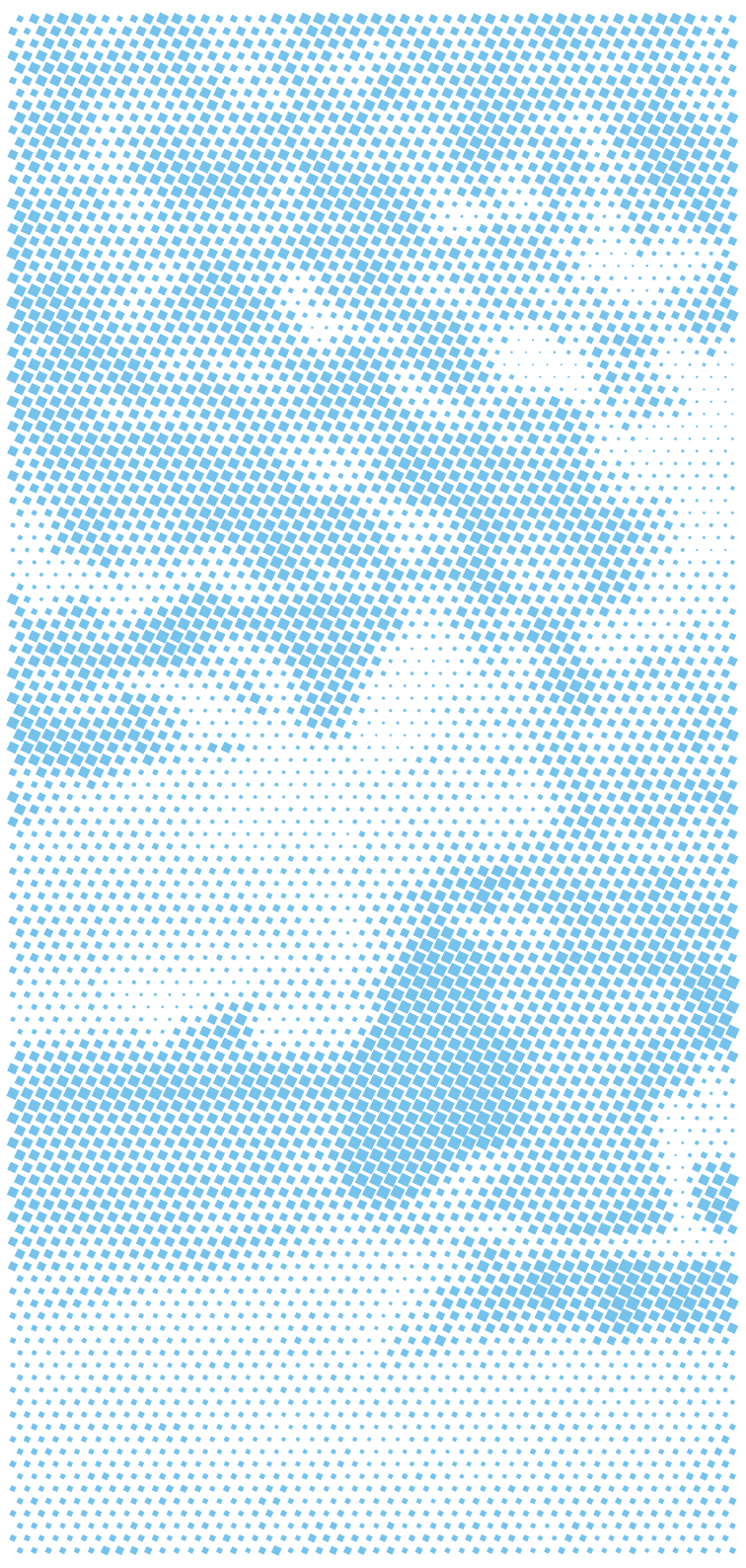
Dans le cadre de ses missions de soutien à la création et la diffusion des arts visuels en région Centre-Val de Loire, le réseau devenir·art met à disposition cette plaquette sur la commande artistique, pour rendre accessibles les dispositifs existants et informer sur leurs modalités de mise en œuvre.

Cet outil vise à orienter et à accompagner les commanditaires potentiel·les dans leur volonté de soutenir la création sur leurs territoires.

Depuis les années 50, des œuvres d'artistes contemporain·es investissent différents espaces, qu'ils soient publics (écoles, centres administratifs, places, parcs...) ou privés (entreprises, milieu associatif, collections privées...). L'installation de ces œuvres s'inscrit bien souvent dans le cadre de commandes de l'État, de collectivités territoriales, d'EPCI, ou d'entreprises. Ces dernières années, on assiste également à une volonté d'associer des groupes de citoyen·nes à ce processus de commande artistique. Iels participent ainsi à l'écriture et à l'identité de ces multiples espaces à repenser et investir.

Au-delà du désir du ou de la commanditaire, les enjeux d'une commande artistique croisent le soutien à la création de son temps, la diffusion de l'œuvre dans un espace donné et sa rencontre avec le public. Cependant, il n'est pas rare que d'une volonté première à leur concrétisation, les projets n'aboutissent pas dans des conditions idéales, que ce soit pour des raisons liées aux contraintes de temps, de budget, ou de choix des artistes associé·es. Bien souvent, on note l'absence d'un véritable diagnostic préalable, étape nécessaire à l'élaboration, la réalisation et l'intégration d'une œuvre dans son contexte d'implantation.

**Cette plaquette propose
d'identifier et de donner
des informations clés
concernant trois types
de dispositifs de
commandes publiques
et privées.**



⑥ Préambule

⑨ Trois expériences en région Centre-Val de Loire

⑨

LES M. ET M^{ME}

IUT de Tours et 5.5 Designer • 2011

Réalisées dans le cadre d'une commande Nouveaux Commanditaires

①②

AIR RESISTANCE

Vélodrome de Bourges et Heidi Wood • 2013

Réalisé dans le cadre du 1% artistique

①④

LE CHANT DES ABEILLES

Domaine de Candé et Eric Mézan • 2020

Réalisé dans le cadre d'une commande publique du Conseil départemental d'Indre-et-Loire

①⑥ Ressources et références

NOUVEAUX COMMANDITAIRES

Initié au début des années 1990 par l'artiste François Hers avec le soutien de la Fondation de France, le dispositif Nouveaux commanditaires permet à toute personne qui le souhaite, de préférence associée à d'autres, d'assumer la responsabilité d'une commande d'œuvre d'art auprès d'un·e artiste.

Ce groupe de citoyen·nes se voit à travers ce dispositif, accompagné d'un·e médiateur·rice tout au long de la démarche de conception, coordination, recherche de financements et production, mais aussi au choix de l'artiste le ou la plus approprié·e pour sa commande.

LE 1 % ARTISTIQUE

Cette procédure spécifique de commande d'œuvres d'art impose aux maître·sses d'ouvrages publics de consacrer 1 % du coût de leurs travaux de construction ou aménagement à la commande ou l'acquisition d'une œuvre d'un·e artiste vivant·e.

Mis en place pour soutenir la création contemporaine et y sensibiliser le public, le dispositif répond à des règles spécifiques de passation de la commande publique (art. R.2172-7 et suivants du code de la commande publique). Il s'agit d'une obligation légale.

LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande peut s'effectuer au moyen d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence (*art. R2122-3 du code de la commande publique*) lorsque les travaux, fournitures ou services ne peuvent être fournis que par un·e opérateur·rice économique déterminé·e. C'est le cas lorsque le marché public a pour objet la création ou l'acquisition d'une œuvre d'art ou d'une performance artistique unique. Il faut dans ce cas justifier le choix d'exclusivité.

Cette commande peut aussi s'effectuer, lorsqu'on ne rentre pas dans le cas de l'exclusivité, dans le cadre classique des procédures de marchés publics

en appliquant les principes de la commande publique, les seuils et le respect des procédures selon le montant de la commande.

« 1 IMMEUBLE, 1 ŒUVRE »

La charte « 1 immeuble, 1 œuvre » a pour objectif d'installer l'art au plus près de chacun·e, dans des bâtiments privés. Chacun·e des signataires de cette charte s'engage à faire appel à un·e artiste vivant·e, en procédant à la commande ou à l'achat d'une œuvre existante, dans le champ des arts visuels, et à prendre à leur charge la rémunération de l'artiste, ainsi que les coûts de production et d'installation de l'œuvre. Le ministère de la Culture, par le biais des DRAC, en lien avec la Fédération des promoteurs immobiliers (FPI France), accompagne les sociétés engagées dans cette démarche.

DISPOSITIFS D'INCITATION FISCALE

Pour les entreprises

L'entreprise qui achète des œuvres originales d'artistes vivant·es pour les exposer au public peut déduire le prix d'acquisition de son résultat imposable. Les entreprises concernées sont les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles soumises à l'impôt sur le revenu dans la catégorie des BIC.

Pour bénéficier de la déduction, l'entreprise doit exposer l'œuvre d'art dans un lieu accessible gratuitement au public ou aux salarié·es, sauf dans leurs bureaux, pendant 5 ans, de façon continue et permanente. Le prix d'acquisition de l'œuvre d'art peut être déduit sans enregistrement comptable du résultat imposable de l'exercice d'acquisition et des 4 années suivantes. Cela est fait par fractions égales, soit 1/5^e (20 %) chaque année. Les sommes sont déductibles dans la limite de 10 000 € ou 5 % (pour mille) du chiffre d'affaires hors taxes lorsque ce dernier montant est plus élevé, minorée du total des versements effectués au titre du mécénat.

→ [Plus d'informations sur service-public.fr](https://service-public.fr)

Pour les particulier·ères

Les œuvres achetées n'ont pas à être mentionnées dans la déclaration de l'Impôt sur la Fortune Immobilière. Les montants consacrés à leur acquisition ne sont pas imposables.

Si la valeur d'un objet est inférieure ou égale à 5 000 euros à la revente, aucune taxe n'est due. Il en va de même si l'objet est détenu depuis au moins vingt-deux ans. Lorsque la valeur d'une pièce dépasse la barre des 5 000 euros, deux options sont possibles : payer une taxe forfaitaire de 6,5 % sur le prix de vente obtenu (CSG incluse) ou s'acquitter d'une taxe sur la plus-value réalisée de 36,2 %, avec un abattement annuel de 5 % au-delà de la 2^e année.

Par ailleurs, l'impôt sur la plus-value lors de la transmission, par vente, ou par héritage peut être allégé. En effet, les œuvres d'art peuvent être évaluées à seulement 5 % du patrimoine transmis lors d'une succession.

→ **Plus d'informations sur le Bulletin officiel des finances publiques – Impôts**

Expériences en région Centre-Val de Loire

Au-delà des dispositifs de commande, cette plaquette vous présente, à titre d'exemples, trois projets de commandes réalisées sur le territoire du Centre-Val de Loire. Ces fiches projets vous présentent l'œuvre réalisée, l'artiste sélectionné-e, le contexte de production, la temporalité nécessaire à la bonne réalisation et réception de l'action auprès de ses usager-ères, ainsi que les commanditaires et partenaires du projet, la nature de l'organisme financeur et le budget alloué.

Les expériences rassemblées ici sont toutes uniques, propres aux modalités de travail développées par les commanditaires et leurs partenaires, leur expertise et compétences, ainsi que le contexte d'implantation de l'œuvre. Aucune expérience n'est transposable telle quelle et dépend à la fois de l'ensemble de ces facteurs, mais aussi de la rencontre humaine et de la convergence des idées de fond entre artistes, commanditaire et partenaires du projet.

LES M. ET M^{ME} DE L'IUT • 5.5 DESIGNERS

RÉALISATION DANS LE CADRE D'UNE COMMANDE
NOUVEAUX COMMANDITAIRES DE L'IUT DE TOURS

2 0 1 1

L'œuvre des 5.5 Designers s'articule autour de trois problématiques : redonner un sens à l'espace du hall, le rendre plus accueillant et de donner une image forte à l'IUT.

Iels proposent de signaler et donner une fonction aux différents espaces du hall, en s'appuyant sur les usages existants — qu'ils soient conventionnels, comme les espaces d'accrochage et d'informations ou détournés comme la rampe handicapée servant d'assise.

Iels ont imaginé une famille de mobilier : Les M. et M^{me} de l'IUT. Chacun a une fonction : M. Temps est une horloge, M^{me} Information, un panneau ; M^{me} Pause, un siège ; M. Mégots, un cendrier et M. Déchets, une corbeille. Mi-mobiliers, mi-signalétiques, ces objets habitent l'entrée de l'IUT et marquent, sans contraindre les usager-ères, les différentes zones du hall. Les 5.5 Designers ont proposé une

campagne de communication originale. Le photographe Thomas Mailaender a invité les étudiant-es et futur-es usager-ères des œuvres à poser, simulant des inaugurations, de la pose de la première pierre au couper de ruban, en passant par le lever de rideau, le feu d'artifice.

Les artistes

Diplômé-es de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art puis de l'ENSAM à Paris, Vincent Baranger, Jean-Sébastien Blanc, Anthony Lebossé, David Lebreton, et Claire Renard, ont fondé le cabinet 5.5 Designers en 2003. Depuis 2004, iels se font remarquer par un travail à contrecourant, innovant et perturbateur. À travers leurs différents projets souvent à caractère participatif, les 5.5 Designers s'attachent à inventer des alternatives de consommation tout en continuant de pratiquer un concept de création fonctionnelle mais différente.

Les commanditaires

Le projet a été porté par un groupe d'étudiant-es, deux professeur-es, le service d'entretien, la directrice de l'IUT et son adjointe.

Financier-euses

Fondation de France, Conseil Régional Centre-Val de Loire, DRAC Centre-Val de Loire, Université François Rabelais et IUT de Tours.

Coût de l'opération

70 000 €

Le contexte de la commande et le choix des artistes

Saskia Cousin, enseignante au sein du département carrières sociales de l'IUT de Tours, a sollicité Eternal Network, afin de proposer à un groupe d'étudiant-es de deuxième année de carrières sociales d'être commanditaires d'une œuvre d'art contemporain. Pour ses futur-es professionnel-les du champ social, l'enjeu de la commande était de se positionner en tant que commanditaires et de s'initier au fait que l'art peut éclairer, réorienter et approfondir les multiples questions qui animent la société actuelle.

Les étudiant-es ont souhaité porter une commande artistique dans l'intérêt de l'ensemble des usager-ères de l'IUT. Leur attention s'est

focalisée sur le hall d'accueil où tous·tes les étudiant·es et les personnel·les se croisent. Peu chaleureux, cet espace a de multiples fonctions qui semblent difficilement lisibles. Les étudiant·es, ainsi que les personnel·les de l'IUT ont exprimé le désir de voir le hall requalifié par un projet artistique axant la demande autour de la convivialité.

Le choix des artistes par le médiateur Nouveaux commanditaires s'oriente de manière à correspondre au mieux à la demande. Est-ce un·e artiste qui a l'habitude de travailler en dehors des champs habituels des arts visuels ? Quel est son support de prédilection ? Quel est son univers ?

Temporalités et étapes du projet

Entre la première rencontre qui rassemblait des étudiant·es et professeur·es de l'IUT, la seconde rencontre qui avait pour objet le choix d'implantation de l'œuvre, puis l'écriture du cahier des charge et le choix des artistes parmi une proposition de cinq par le médiateur des Nouveaux commanditaires, jusqu'à l'installation avec les artistes et le service d'entretien de l'IUT et l'événement inaugurale, pensé de manière à engager les usager·ères du lieu au-delà des commanditaires dans la compréhension et le respect de l'œuvre, documenté par l'artiste Thomas Mailaender deux années et demi se sont écoulées.

CONTACTS

Anne Taillandier-Schmitt

Une des professeur·es qui a suivi le projet
anne.taillandier@univ-tours.fr

Éric Foucault

Médiateur Nouveaux Commanditaires
contact@eternalnetwork.fr
06 72 53 71 34

Jean-Christophe Royoux

Conseiller pour les arts plastiques à la
DRAC Centre-Val de Loire
jean-christophe.royoux@culture.gouv.fr
02 38 78 85 18

RÉALISATION DANS LE CADRE DU «1% ARTISTIQUE»
DU VÉLODROME DE BOURGES

L'œuvre se présente comme une intervention sur la surface des murs extérieurs du vélodrome avec un motif qui donne forme aux effets aérodynamiques de la résistance à l'air et des phénomènes d'aspiration qui entrent en jeu lors des courses.

Le motif proposé, qui se répète sur tout le tour de la structure métallique, évoque un cycliste vu de haut, en couleur foncée, qui lutte contre la résistance à l'air, qui elle, est visualisée en intensité décroissante de cette même couleur. Cette forme représente le cycliste pénétrant dans la masse d'air et dégageant des traînées de vitesse. Reproduit dix fois, à distance égale, sur trois parties du bâtiment, cette enfilade de motifs incarne la progression d'un cycliste qui tourne sur la piste.

Le projet initial de l'artiste proposait en outre une intervention sur la partie supérieure de la façade évoquant les stratégies de course des cyclistes en fonction de ces effets aérodynamiques. Sur la paroi translucide supérieure du bâtiment, le cœur foncé du motif devait être repris pour figurer les moments stratégiques d'une ou plusieurs épreuves cyclistes, avec quatre moments clés d'un sprint décollé entre deux cyclistes. Cette proposition n'a cependant pas été réalisée, l'enveloppe budgétaire ayant été réduite en cours de chantier.

L'artiste

Heidi Wood est une artiste basée à Paris qui travaille principalement sur l'espace public. Sa pratique artistique consiste à cartographier l'existence contemporaine. Elle scrute aussi bien le paysage urbain et les collections muséales que les tensions sociales. L'artiste crée des répertoires de visuels et de textes, elle prélève des traces qu'elle déploie pour recréer une ambiance.

Ses œuvres peuvent être issues de scénarios, parfois absurdes. Son travail se nourrit de lectures dans le domaine de la sociologie, de l'urbanisme ou du patrimoine. La forme des œuvres dépend à la fois du (non) lieu représenté et du contexte de monstration (exposition, commande publique, affichage publicitaire, site internet...)

Le commanditaire

Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Financeur

Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Coût de l'opération

90 000 €.

L'enveloppe de production s'est vue diminuée en cours de réalisation, mais les honoraires de l'artiste (1/3 du budget) ont été intégralement versés.

Temporalités et étapes du projet

L'appel à projet a été lancé en 2011. Le projet a été livré en 2013. Pour concevoir l'œuvre, Heidi Wood a travaillé en amont avec des sportif-ves et mécanicien-nes du « Tour de France » pour déterminer les enjeux des composantes aérodynamiques lors des courses.

CONTACTS

Claude Quillivic

Chef de service patrimoine et inventaire,
direction de la culture et du patrimoine au
Conseil Régional Centre-Val de Loire
claud.quillivic@centrevaldeloire.fr
02 38 70 25 65

Maia Mauzit

Chargée de mission arts visuels / Frac au
Conseil Régional Centre-Val de Loire
maia.mauzit@centrevaldeloire.fr
02 38 70 33 27

LE CHANT DES ABEILLES • ERIC MÉZAN

2020

RÉALISATION DANS LE CADRE D'UNE COMMANDE
PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'INDRE-ET-LOIRE

Le chant des abeilles est une sculpture sonore d'Eric Mézan, commandée par le conseil départemental d'Indre-et-Loire, installée au Domaine de Candé depuis 2020.

Cette œuvre est visible dans le parc du Château et fait partie d'un corpus d'œuvres contemporaines, souvent liée à l'architecture du bâtiment ou aux habitant·es de son parc. L'œuvre consiste en un dispositif esthétique réalisé en matériaux naturels permettant au public d'écouter le chant des abeilles par l'intégration d'un amplificateur de son numérique à énergie solaire, bientôt connecté au monde entier, et qui n'entrave en rien la sécurité des petites travailleuses ni des visiteur·euses.

L'artiste

Photographe-plasticien depuis les années 1990, Eric Mézan vit et travaille à Paris et dans le Perche. Il a étudié l'Histoire de l'Art à la Sorbonne et la stratégie militaire à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr. En 2000, il fonde l'agence d'art contemporain Art Process et travaille pour de nombreuses collections privées. Depuis une dizaine d'années, il se consacre entièrement à ses propres projets artistiques.

Artiste, mais aussi apiculteur, Eric Mézan a tout naturellement pour moteur de création la nature et ses habitant·es.

Le commanditaire

Conseil départemental
d'Indre-et-Loire.

Financier

Conseil départemental
d'Indre-et-Loire.

Coût de l'opération

10 000 €

Le contexte de la commande et le choix des artistes

Invité par Anne-Laure Chamboissier, commissaire missionnée par le Conseil départemental d'Indre-et-Loire pour mener une campagne d'intégration d'œuvres dans des sites patrimoniaux, Eric Mézan a préalablement visité plusieurs espaces pour s'imprégner des ambiances et identifier le lieu de son intervention. Son attention s'est rapidement portée sur le Domaine de Candé, pour son aspect préservé et ancré dans la nature. La présence d'un rucher sur place, géré par un apiculteur professionnel a constitué un appel particulier pour l'artiste. C'est ainsi qu'est né un projet inclusif mêlant art, nature et nouvelles technologies.

Temporalités et étapes du projet

Suite au choix du lieu par Eric Mézan, six mois d'échanges et l'intervention de plusieurs professionnel·les ont été nécessaires pour aboutir à la réalisation de l'œuvre. Ont ainsi été associé·es à cette commande Anne-Laure Chamboissier, commissaire indépendante; l'équipe administrative et technique du Domaine de Candé; Alain Marchais, apiculteur professionnel, véritable geek de l'apiculture qui installe des capteurs et des caméras qui lui permettent d'enregistrer et de suivre la vie de ses ruches; Marc Bervillé, jeune compagnon charpentier qui a réalisé la sculpture bois; Damien Malige qui a réalisé les projections 3D des dessins et croquis de l'artiste, ainsi que la société Altebatt qui a fourni le matériel d'énergie solaire.

CONTACT

Anne-Laure Chamboissier

Commissaire artistique indépendante

alc@champrojects.com

06 01 34 79 09

Ressources et références

« 1 % ARTISTIQUE » ET COMMANDE PUBLIQUE

Pour informer et accompagner les commanditaires publics dans l'entier déroulement de leur projet, depuis son initiative jusqu'à son exécution et sa réception par le public.

→ ***Le Guide pratique du 1 % artistique et de la commande publique, à l'usage des commanditaires***

Cnap • 2020

Un exemple de planification d'une commande au titre du 1 % artistique pouvant être adapté par le commanditaire en fonction du projet et de la procédure de mise en œuvre.

→ **1% artistique • Calendrier indicatif à adapter par le commanditaire**

Cnap

Un exemple de planification d'une commande publique artistique pouvant être adapté par le commanditaire en fonction du projet et de la procédure de mise en œuvre.

→ **Commande publique artistique • Calendrier indicatif à adapter par le commanditaire**

Cnap

NOUVEAUX COMMANDITAIRES

Le Protocole des Nouveaux commanditaires qui définit les rôles et les responsabilités d'acteur-rices qui mènent ensemble une action dont la finalité est l'émergence d'œuvres d'art, en tout domaine de création.

→ **Accéder au protocole**

Pour connaître l'action des Nouveaux commanditaires et s'informer sur le processus de la commande.

→ **Devenir commanditaire**

« 1 IMMEUBLE 1 ŒUVRE »

Pour vous informer, retrouvez tous les détails et les différentes étapes du programme « 1 immeuble, 1 œuvre » sur le site du Ministère de la Culture.

→ **Mode d'emploi promoteur immobilier**

Pour vous aider à mener à bien votre projet étape par étape et à faire l'acquisition d'œuvres qui correspondent au mieux à vos souhaits.

→ **« 1 immeuble, 1 œuvre » : Le guide pratique**

POUR ALLER PLUS LOIN

La plaquette de l'exposition *30 œuvres d'art public en Indre-et-Loire* initiée par le CAUE 37 et la ville de Tours. Cette exposition revient sur 30 œuvres emblématiques de la commande artistique dans l'espace public d'Indre-et-Loire.

→ **Télécharger le catalogue**

L'ouvrage thématique *L'Art à ciel ouvert* revient sur 35 ans de créations artistiques dans l'espace public à travers 700 œuvres de plus de 400 artistes présentes dans les espaces urbains ou paysagers et initiées par une politique de commande publique dynamique de 1982 à 2007.

→ ***L'Art à ciel ouvert*, co-édition Cnap / Flammarion 2008**

Prenant la suite du premier tome consacré à la commande publique entre 1982 et 2007, *L'Art à ciel ouvert. La commande publique au pluriel* retrace les dernières années de création artistique dans l'espace public en France. Ces réalisations, longtemps initiées par l'État, sont désormais aussi engagées par les collectivités territoriales et des partenaires privés.

→ ***L'Art à ciel ouvert • La commande publique au pluriel (2007-2019)*, Flammarion 2019**

devenir art

fédère de manière ouverte des personnes physiques et morales qui œuvrent directement dans le champ des arts visuels, soutiennent et/ou portent un intérêt pour ses enjeux. **devenir·art** est porteur d'une parole collective destinée à soutenir une meilleure prise en compte des arts visuels dans les politiques publiques.

Ses actions visent à augmenter l'émergence et la recherche, la juste rémunération, la visibilité et la présence des artistes et de leurs créations, ainsi que des activités des acteur·rices de la création, diffusion, formation... Le réseau agit à l'échelle du Centre-Val de Loire, participe également aux débats nationaux et aux initiatives internationales, notamment européennes.

En tant que réseau transversal d'acteur·rices, **devenir·art** ne se substitue pas à elles-eux mais a vocation à renforcer leurs présences et moyens d'actions. **devenir·art** crée du lien, favorise l'interconnaissance, la mise en relation professionnelle, et les échanges avec d'autres secteurs d'activités.

devenir·art est à la fois un moyen, un support et un relai. Il concerne les professionnel·les du secteur, celles et ceux d'autres domaines qui sont en interface avec lui, in fine les publics destinataires de l'engagement des acteurs et des actrices.

Le réseau souhaite également accompagner les élu·es locaux et locales dans leur projet de territoire, être une ressource, les mettre en lien avec les acteurs et les actrices pour les accompagner dans le développement du dynamisme de leur territoire.

Ses membres et salarié·es produisent des outils, des informations et des données qui participent à la structuration de l'écosystème des arts visuels.

Coordination

06 24 51 21 28

coordination@devenir.art

Coopération et visibilité

06 27 66 25 66

cooperation@devenir.art

devenir.art reçoit le soutien de la DRAC,
de la Région Centre-Val de Loire et des
villes de Tours, Orléans et Bourges.



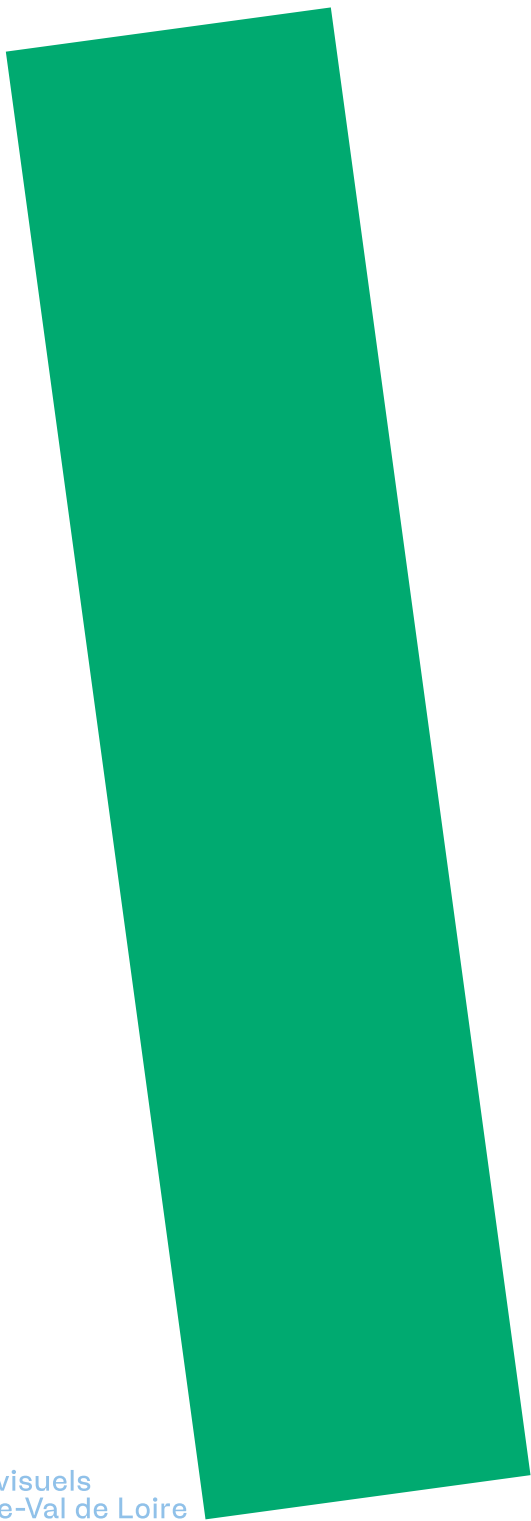
Direction régionale
des affaires culturelles



devenir.art est membre de
la FRAAP • Fédération des réseaux et
association d'artistes plasticiens et du
CIPAC • Fédération des professionnels
de l'art contemporain.



fédération
des professionnels
de l'art contemporain



réseau
des arts visuels
en Centre-Val de Loire